



AVIS DE CONVOCATION

Objet : Assemblée extraordinaire du Conseil

Date : Le mardi 22 mai 2018 à 11 h 00

Lieu : Siège de la Communauté situé au 1002, rue Sherbrooke Ouest,
bureau 2410 à Montréal

Une période de questions est prévue pour les citoyens au début de l'assemblée. Les personnes désirant poser des questions doivent s'inscrire dans les 15 minutes qui la précèdent.

SÉANCE PUBLIQUE

ORDRE DU JOUR

1. Règlement numéro 2018-73 modifiant le règlement numéro 2011-51 sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement afin d'inclure le tracé et les points d'accès du Réseau express métropolitain au réseau de transport en commun métropolitain structurant ainsi que d'ajuster en conséquence les critères d'aménagement.